

## Fiche de données de sécurité

### Section 1 : Identification de la substance/du mélange et de la compagnie/entreprise

#### 1.1 Identifiant de produit

- Nom du produit** • **Silver Conductive Paint**
- Synonymes** • Silver Paint
- Code de produit** • 05001-AB; 05002-AB; 05002-GA; 05002G-AB; 05002P-AB; 05005-AB

#### 1.2 Utilisations pertinentes identifiées de la substance ou du mélange et utilisations contre-indiquées

- Utilisations pertinentes identifiées** • La fixation et la mise à la terre d'échantillons pour la microscopie électronique à balayage et autres applications nécessitant des connexions physiques et électriques.

#### 1.3 Coordonnées du fournisseur de la fiche signalétique

- Fabricant** • SPI Supplies Division Structure Probe, Inc.  
206 Garfield Ave.  
West Chester, PA 19380  
United States  
<http://www.2spi.com>  
[SDS@2spi.com](mailto:SDS@2spi.com)
- Téléphone (général)** • 1-(610)-436-5400

#### 1.4 Numéro de téléphone d'urgence

- Fabricant** • 1-(800)-424-9300 - Chemtrec
- Fabricant** • 1-(703)-741-5970 - Worldwide

### Section 2 : Identification des risques

#### UE/CEE

Selon: Règlement (CE) N° 1272/2008 (CLP)/REACH 1907/2006 [amendé par le texte 2015/830]

#### 2.1 Classification de la substance ou mélange

- CLP** • Liquides inflammables 3 - H226  
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique 3 : Effets narcotiques - H336  
Dangereux pour le milieu aquatique – Toxicité chronique 2 - H411  
EUH066

#### 2.2 Éléments de l'étiquette

CLP

#### ATTENTION



- Mentions de danger** • H226 - Liquide et vapeur inflammables  
H336 - Peut provoquer de la somnolence ou des vertiges

H411 - Toxique pour la vie aquatique avec des effets durables  
 EUH066 - L'exposition répétée peut provoquer un dessèchement ou des gerçures de la peau.

## Mises en garde

- Prévention** • P233 - Garder le conteneur hermétiquement fermé.  
 P235 - Tenir au frais.  
 P240 - Mettre à la terre et/ou effectuer une mise au potentiel du conteneur et du matériel de réception.  
 P241 - Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage antidéflagrant.  
 P242 - Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles.  
 P243 - Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.  
 P261 - Éviter de respirer poussières / fumées / gaz / brouillards / vapeurs / aérosols.  
 P271 - Utiliser seulement à l'extérieur ou dans un endroit bien aéré.  
 P273 - Éviter le rejet dans l'environnement.  
 P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/une protection oculaire/une protection faciale.

- Réponse** • P370+P378 - En cas d'incendie : utiliser les moyens d'extinction appropriés .  
 P304+P340 - EN CAS D'INHALATION : transporter la victime à l'air frais et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.  
 P312 - Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.  
 P303+P361+P353 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher.  
 P391 - Recueillir le déversement.

- Stockage/mise au rebut** • P403+P233 - Entreposer dans un endroit bien aéré. Maintenir le conteneur hermétiquement fermé.  
 P235 - Tenir au frais.  
 P405 - Garder sous clef.  
 P501 - Éliminer le contenu et/ou le conteneur conformément aux réglementations locales, régionales, nationales, et/ou internationales.

## 2.3 Autres dangers

- CLP**
- Le chauffage au-dessus du point de fusion provoque la libération d'oxydes métalliques, ce qui peut entraîner la fièvre des fondeurs par inhalation. Les symptômes sont des frissons, la fièvre, des malaises et des douleurs musculaires. Une exposition répétée à l'argent peut provoquer une argyrie/argyrose, une décoloration gris-bleu des yeux, du nez, de la gorge, de la peau et des organes internes.  
 Selon le règlement (CE) No. 1272/2008 (CLP), ce produit est considéré dangereux.

## États-Unis (US)

Selon: OSHA 29 CFR 1910.1200 HCS

### 2.1 Classification de la substance ou mélange

- OSHA HCS 2012**
- Liquides inflammables 3  
 Irritation cutanée 2  
 Légère irritation oculaire 2B  
 Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique 3 : Irritation des voies respiratoires  
 Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique 3 : Effets narcotiques  
 Sinon dangers Non classé - Dangers pour la santé - Metal fume fever, and argyria, a blue-gray discoloration of the skin, mucous membranes, and eyes

### 2.2 Éléments de l'étiquette

**OSHA HCS 2012**

**ATTENTION**



- Mentions de danger** • Liquide et vapeur inflammables  
 Provoque une irritation de la peau  
 Provoque une irritation des yeux  
 Peut provoquer une irritation des voies respiratoires  
 Peut provoquer de la somnolence ou des vertiges

### Mises en garde

- Prévention** • Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes nues et/ou des surfaces chaudes. - Ne pas fumer.  
 Garder le conteneur hermétiquement fermé.  
 Tenir au frais.  
 Mettre à la terre et/ou effectuer une mise au potentiel du conteneur et du matériel de réception.  
 Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage antidéflagrant.  
 Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles.  
 Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.  
 Éviter de respirer poussières / fumées / gaz / brouillards / vapeurs / aérosols.  
 Se laver soigneusement après manipulation.  
 Utiliser seulement à l'extérieur ou dans un endroit bien aéré.  
 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/une protection oculaire/une protection faciale.

- Réponse** • En cas d'incendie : Utiliser pour éteindre le feu.  
 EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'air frais et la maintenir dans une position confortable pour respirer.  
 Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.  
 En cas de contact avec la peau : laver à grande eau .  
 Traitement spécifique, voir les instructions complémentaires de premiers secours.  
 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation  
 En cas d'irritation cutanée : consulter un médecin.  
 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et que cela est facile à faire. Continuer à rincer.  
 Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin.

- Stockage/mise au rebut** • Entreposer dans un endroit bien aéré. Maintenir le conteneur hermétiquement fermé.  
 Tenir au frais.  
 Garder sous clef.  
 Éliminer le contenu et/ou le conteneur conformément aux réglementations locales, régionales, nationales, et/ou internationales.

## 2.3 Autres dangers

### OSHA HCS 2012

- Le chauffage au-dessus du point de fusion provoque la libération d'oxydes métalliques, ce qui peut entraîner la fièvre des fondeurs par inhalation. Les symptômes sont des frissons, la fièvre, des malaises et des douleurs musculaires. Une exposition répétée à l'argent peut provoquer une argyrie/argyrose, une décoloration gris-bleu des yeux, du nez, de la gorge, de la peau et des organes internes. En vertu des réglementations des États-Unis (29 CFR 1910.1200 - Norme de communication des dangers), ce produit est considéré dangereux.

## Section 3 — Composition/informations sur les ingrédients

### 3.1 Substances

- La matière ne répond pas aux critères d'une substance.

### 3.2 Mélanges

Composition					
Nom chimique	Identifiants	%	LD50/LC50	Classifications selon réglementation/directive	Commentaires
Silver	CAS:7440-22-4 Numéro de code:231-131-3	35% TO 65%	ADD	<b>EU CLP through ATP07:</b> Aquatique Chronique 2, H411 <b>OSHA HCS 2012:</b> Dangers non classés ailleurs - Dangers pour la santé - Fièvre des fondeurs et argyrie, une décoloration bleu-gris de la peau, des muqueuses et des yeux	NDA
n-Butyl acetate	CAS:123-86-4 Numéro de code:204-658-1 Index:607-025-00-1	10% TO 30%	Ingestion/Oral-Rat LD50 • 10768 mg/kg Peau-Lapin LD50 • >17600 mg/kg	<b>EU CLP through ATP07:</b> Annexe VI, Tableau 3.1 : Liq. inflam. 3, H226 ; STOT SE 3 : Narc., H336 ; EUH066 <b>OSHA HCS 2012:</b> Liq. inflam. 2 ; Irrit. peau 2 ; Irrit. yeux 2B ; STOT SE 3 : Narc. ; STOT SE 3 : Irrit. resp. (inhl)	NDA
1-Methoxy-2-propanol acetate	CAS:108-65-6 Numéro de code:203-603-9 Index:607-195-00-7	10% TO 30%	Ingestion/Oral-Rat LD50 • 8532 mg/kg Peau-Lapin LD50 • >5 g/kg	<b>EU CLP through ATP07:</b> Annexe VI, Tableau 3.1 : Liq. inflam. 3, H226 <b>OSHA HCS 2012:</b> Non classé	NDA
Acrylic resin	ADD	5% TO 10%	ADD	<b>EU CLP through ATP07:</b> Non classé <b>OSHA HCS 2012:</b> Non classé	NDA

## Section 4 — Premiers soins

### 4.1 Description des premiers soins

#### Inhalation

- Déplacer la victime à l'air frais. Administrer de l'oxygène si la respiration est difficile. Pratiquer la respiration artificielle si la victime ne respire pas. Consulter immédiatement un médecin.

#### Peau

- Laver la peau avec du savon et de l'eau. Retirer et isoler les vêtements contaminés. Si une irritation se développe et persiste, consulter un médecin.

#### Yeux

- En cas de contact avec la substance, rincer immédiatement les yeux à l'eau courante pendant au moins 20 minutes. Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin.

#### Ingestion

- Faire boire au moins deux verres d'eau immédiatement. NE PAS faire vomir. Consulter immédiatement un médecin en cas d'ingestion.

### 4.2 Symptômes et effets les plus importants, aigus et différés

- Voir la section 11 - Informations toxicologiques.

### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

#### Notes pour le médecin

- Tous les traitements doivent être basés sur les signes et les symptômes de détresse observés chez le patient. Il faudrait envisager l'éventualité d'une exposition excessive à d'autres substances que le présent produit.

## Section 5 — Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1 Agents extincteurs

#### Agent extincteur convenable

- Produit chimique sec, CO2, mousse, mousse anti-alcool, eau pulvérisée pour refroidir les conteneurs exposés au feu et pour disperser la vapeur.

#### Agent extincteur inapproprié

- Ne pas utiliser de jet d'eau direct.

## 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

### Dangers inhabituels d'incendie et d'explosion

- **TRÈS INFLAMMABLE** : sera facilement enflammé par la chaleur, des étincelles ou des flammes.  
Les conteneurs peuvent exploser s'ils sont chauffés.  
De nombreux liquides sont plus légers que l'eau.  
Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air.  
La plupart des vapeurs sont plus lourdes que l'air. Elles se répandent sur le sol et s'accumulent dans les dépressions ou les endroits confinés (égouts, sous-sols, citernes).  
Les vapeurs peuvent se déplacer vers une source d'inflammation et produire un retour de flamme.  
Risque d'explosion des vapeurs à l'intérieur, à l'extérieur ou dans les égouts.  
Le ruissellement dans les égouts peut créer des risques d'incendie ou d'explosion.

### Produits de combustion dangereux

- Des produits de décomposition toxiques peuvent se former dans des conditions d'incendie.

## 5.3 Conseils aux pompiers

- Les vêtements structurels de protection des pompiers ne fournissent qu'une protection limitée.  
Porter un appareil respiratoire autonome à pression positive (ARA).  
Si cela peut se faire sans risque, enlever les conteneurs de la zone d'incendie.  
**INCENDIES MAJEURS** : refroidir les conteneurs en inondant d'eau et continuer bien après l'extinction du feu.

## Section 6 — Mesures en cas de fuite accidentelle

### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et mesures d'urgence

#### Précautions individuelles

- **ATTENTION** : la victime peut être une source de contamination. Ne pas marcher à travers la matière déversée. Utiliser un équipement de protection individuelle (EPI) approprié

#### Mesures d'urgence

- Comme mesure de précaution immédiate, isoler la zone de déversement ou de fuite dans un rayon d'au moins 50 mètres. **DÉVERSEMENT IMPORTANT** : envisager une évacuation initiale en aval à au moins 300 mètres. **ÉLIMINER** toutes les sources d'inflammation (pas de fumeurs, torches, étincelles ou flammes dans les environs immédiats). Tenir à l'écart le personnel non autorisé Rester en amont. Tenir en dehors des dépressions. Ventiler les espaces clos avant d'entrer.

### 6.2 Précautions environnementales

- Prévenir la pénétration dans les cours d'eau, les égouts, les sous-sols ou les endroits confinés.

### 6.3 Méthodes et matériaux de confinement et de nettoyage

#### Mesures de confinement/de nettoyage

- Arrêter la fuite si vous pouvez le faire sans risque.  
Absorber ou couvrir avec de la terre sèche, du sable ou une autre matière incombustible et transférer dans des conteneurs.  
Utiliser des outils propres anti-étincelles pour recueillir la matière absorbée.  
Une mousse anti-vapeur peut être utilisée pour réduire les vapeurs.  
Tout le matériel utilisé lors de la manipulation du produit doit être mise à la terre.  
**DÉVERSEMENTS IMPORTANTS** : endiguer bien au delà du déversement de liquide pour une mise au rebut ultérieure.  
**DÉVERSEMENTS IMPORTANTS** : l'eau pulvérisée peut réduire les vapeurs, mais ne pas prévenir l'inflammation dans des espaces clos.  
Les déchets peuvent être valorisés en vue de la récupération de leur contenu métallique.

### 6.4 Référence à d'autres sections

- Voir la section 8 - Contrôles de l'exposition/Protection personnelle, ainsi que la section 13 - Considérations de mise au rebut.

## Section 7 — Manutention et stockage

## 7.1 Précautions pour une manutention sans danger

### Manutention

- Utiliser uniquement dans des endroits bien aérés. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles et des flammes. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Prendre des mesures préventives contre les charges électrostatiques. Tout le matériel utilisé lors de la manipulation du produit doit être mise à la terre. Porter un équipement de protection individuelle approprié, éviter tout contact direct. Éviter de respirer les fumées, le brouillard, les vapeurs et/ou les pulvérisations. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Bien se laver avec du savon et de l'eau après la manipulation et avant de manger, de boire ou de fumer. Les conteneurs vides, les vêtements et articles de nettoyage contaminés, etc., doivent être considérés comme dangereux jusqu'à leur décontamination ou leur mise au rebut adéquate conformément aux lois et aux règlements fédéraux, régionaux et locaux.

## 7.2 Conditions de sécurité du stockage, y compris toutes incompatibilités

### Stockage

- Entreposer dans un conteneur hermétiquement fermé. Entreposer dans un endroit frais/à basse température, bien aéré, à l'écart des sources de chaleur et d'inflammation.

## 7.3 Utilisations finales spécifiques

- Cet article n'est pas offert pour des applications cliniques ou diagnostiques, ni pour un usage agricole, ni pour une consommation humaine ou animale. Voir la section 1.2 - Utilisations pertinentes identifiées.

## Section 8 — Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1 Paramètres de contrôle

Limites d'exposition/ Lignes directrices				
	Résultat	ACGIH	NIOSH	OSHA
n-Butyl acetate (123-86-4)	TWAs	150 ppm TWA	150 ppm TWA; 710 mg/m <sup>3</sup> TWA	150 ppm TWA; 710 mg/m <sup>3</sup> TWA
	STELs	200 ppm STEL	200 ppm STEL; 950 mg/m <sup>3</sup> STEL	Non établi
Silver (7440-22-4)	TWAs	0.1 mg/m <sup>3</sup> TWA (dust and fume)	0.01 mg/m <sup>3</sup> TWA (dust)	0.01 mg/m <sup>3</sup> TWA

### 8.2 Contrôles d'exposition

- Mesures/contrôles techniques**
- Une bonne ventilation générale doit être utilisée. Les débits de ventilation doivent être adaptés aux conditions. Le cas échéant, utiliser des enceintes d'isolement, une ventilation aspirante locale ou d'autres moyens techniques pour maintenir les concentrations atmosphériques en dessous des limites d'exposition recommandées. Si les limites d'exposition n'ont pas été établies, maintenir les concentrations atmosphériques à un niveau acceptable. Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage antidéflagrant.

#### Équipement de protection individuelle

##### Respiratoire

- Respecter les réglementations OSHA sur les appareils respiratoires, mentionnées dans le document 29 CFR 1910.134. Utiliser un appareil respiratoire approuvé par NIOSH/MSHA si les limites d'exposition sont franchies ou si des symptômes apparaissent.

##### Yeux/visage

- Porter des lunettes de sécurité

##### Peau/corps

- Porter des gants appropriés.

#### Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement

- Il faut concevoir des contrôles pour éviter les rejets dans l'environnement, notamment établir des procédures pour empêcher tout déversement et rejet dans l'atmosphère et les voies d'eau. Suivre les bonnes pratiques pour la gestion de site et l'élimination des déchets.

#### Mesures de protection supplémentaires

- Une station de lavage oculaire et une douche d'urgence doivent être disponibles sur le poste de travail.

#### Clef aux abréviations

ACGIH = Conférence américaine des hygiénistes industriels  
gouvernementaux

NIOSH = Institut national de la sécurité et de la santé au travail

OSHA = Administration de la sécurité et de la santé au travail

STEL = Les limites d'exposition à court terme sont basées sur une exposition de  
15 minutes

TWA = Les moyennes pondérées dans le temps sont basées sur des expositions  
de 8 h/jour, 40 h/semaine

## Section 9 — Propriétés physiques et chimiques

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques de base

Description de la matière			
Forme physique	Liquide	Apparence/description	Pâte grise avec une légère odeur fruitée.
Couleur	Gris	Odeur	Légère odeur fruitée.
Seuil de perception de l'odeur	Manque de données		
Propriétés générales			
Point d'ébullition	259 to 284 °F(126.1111 to 140 °C)	Point de fusion/point de congélation	Manque de données
Température de décomposition	Manque de données	pH	Manque de données
Densité spécifique/relative	1.8 to 2 Water=1	Solubilité dans l'eau	Appréciable > 10 %
Viscosité	Manque de données	Propriétés explosives :	Manque de données
Propriétés comburantes :	Manque de données		
Volatilité			
Pression de vapeur	6 mmHg (torr) @ 20 °C(68 °F)	Densité de vapeur	> 1 Air=1
Taux d'évaporation	< 1 n-Butyl Acetate = 1	Éléments volatils (volume)	30 to 40 %
Inflammabilité			
Point d'éclair	76 °F(24.4444 °C)	LSE	10 %
LIE	1.5 %	Autoinflammation	Manque de données
Inflammabilité (solide, gaz) :	Manque de données		
Environnemental(e)			
Coefficient de partage octanol/eau	Manque de données		

### 9.2 Autres informations

- Aucun paramètre physique ou chimique supplémentaire noté

## Section 10 : Stabilité et réactivité

### 10.1 Réactivité

- Pas de réactions dangereuses connues dans des conditions normales d'utilisation.

### 10.2 Stabilité chimique

- Stable à des températures et pressions normales.

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

- Il ne se produira pas de polymérisation dangereuse.

### 10.4 Conditions à éviter

- Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles et des flammes.

### 10.5 Matériaux incompatibles

- Agents oxydants, acides, tert-butylate de potassium, agents réducteurs.

### 10.6 Produits de décomposition dangereux

- A haute température, cela peut inclure du COx (dioxyde de carbone/monoxyde de carbone), de l'eau, des oxydes d'azote, du méthacrylate d'éthyle, de l'acrylate de méthyle.

## Section 11 — Information toxicologique

### 11.1 Informations sur les effets toxiques

Components		
Silver (35% TO 65%)	7440-22-4	<b>Multi-dose de toxicité:</b> Ingestion/Oral-Rat TDL <sub>o</sub> • 8400 mg/kg 28 Day(s)-Intermittent; <i>Sang: Changements dans la composition du sérum (par exemple, protéine totale, bilirubine, cholestérol); Sang: Variation du nombre des érythrocytes (effet sur les globules rouges); Biochimique: Inhibition enzymatique, induction ou changement dans le sang ou les tissus: Phosphatases</i>
1-Methoxy-2-propanol acetate (10% TO 30%)	108-65-6	<b>Toxicité aiguë:</b> Ingestion/Oral-Rat LD <sub>50</sub> • 8532 mg/kg; Peau-Lapin LD <sub>50</sub> • >5 g/kg
n-Butyl acetate (10% TO 30%)	123-86-4	<b>Irritation:</b> Oeil-Lapin • 100 mg • Irritation modérée; Peau-Lapin • 500 mg 24 Hour(s) • Irritation modérée; <b>La reproduction:</b> Inhalation-Rat TCL <sub>o</sub> • 1500 ppm 7 Hour(s)(7-16D preg); <i>Effets sur la reproduction: Effets sur l'embryon ou le fœtus: Foetotoxicité (hormis la mort, par ex. fœtus rachitique); Effets sur la reproduction: Malformations spécifiques du développement: Système musculo-squelettique;</i> Inhalation-Rat TCL <sub>o</sub> • 1500 ppm (6-20D preg); <i>Effets sur la reproduction: Effets sur l'embryon ou le fœtus: Foetotoxicité (hormis la mort, par ex. fœtus rachitique);</i> <b>Multi-dose de toxicité:</b> Inhalation-Rat TCL <sub>o</sub> • 1500 ppm 6 Hour(s) 13 Week(s)-Intermittent; <i>Comportement: Somnolence (activité générale diminuée); Nutrition et métabolisme: Changements métabolites bruts: Perte de poids ou diminution du gain de poids;</i> Inhalation-Rat TCL <sub>o</sub> • 1500 ppm 6 Hour(s) 13 Week(s)-Continu; <i>Comportement: Somnolence (activité générale diminuée); Comportement: Consommation d'aliments (chez l'animal); Nutrition et métabolisme: Changements métabolites bruts: Perte de poids ou diminution du gain de poids;</i> <b>Toxicité aiguë:</b> Ingestion/Oral-Rat LD <sub>50</sub> • 10768 mg/kg; <i>Comportement: Somnolence (activité générale diminuée); Poumons, thorax ou respiration: Autres changements; Foie: Autres changements;</i> Peau-Lapin LD <sub>50</sub> • >17600 mg/kg

GHS Properties	Classification
<b>Toxicité aiguë</b>	UE/CLP • Manque de données OSHA HCS 2012 • Manque de données
<b>Corrosion/irritation cutanée</b>	UE/CLP • Manque de données OSHA HCS 2012 • Irritation cutanée Catégorie 2
<b>Lésion/irritation grave des yeux</b>	UE/CLP • Manque de données OSHA HCS 2012 • Légère irritation oculaire Catégorie 2B
<b>Sensibilisation cutanée</b>	UE/CLP • Manque de données OSHA HCS 2012 • Manque de données
<b>Sensibilisation respiratoire</b>	UE/CLP • Manque de données OSHA HCS 2012 • Manque de données
<b>Danger d'aspiration</b>	UE/CLP • Manque de données OSHA HCS 2012 • Manque de données
<b>Cancérogénicité</b>	UE/CLP • Manque de données OSHA HCS 2012 • Manque de données
<b>Mutagénicité de cellule germinale</b>	UE/CLP • Manque de données OSHA HCS 2012 • Manque de données
<b>Toxicité pour la reproduction</b>	UE/CLP • Manque de données OSHA HCS 2012 • Manque de données



STOT-SE	<b>UE/CLP</b> • Toxicité spécifique pour un organe cible – exposition unique - Catégorie 3 : Effets narcotiques <b>OSHA HCS 2012</b> • La toxicité spécifique pour certains organes cibles uniques - Catégorie 3 : Effets narcotiques; La toxicité spécifique pour certains organes cibles uniques - Catégorie 3 : Irritation des voies respiratoires
STOT-RE	<b>UE/CLP</b> • Manque de données <b>OSHA HCS 2012</b> • Manque de données

## Effets éventuels sur la santé

### Inhalation

- Aigu (immédiat)**
- Peut provoquer une irritation des voies respiratoires. Peut affecter le système nerveux central. Les symptômes peuvent inclure vertige, somnolence, léthargie, le coma et la mort.
- Chronique (différé)**
- Aucune donnée disponible

### Peau

- Aigu (immédiat)**
- Provoque une irritation de la peau.
- Chronique (différé)**
- L'exposition répétée peut provoquer un dessèchement ou des gerçures de la peau.

### Yeux

- Aigu (immédiat)**
- Provoque une irritation des yeux.
- Chronique (différé)**
- Aucune donnée disponible

### Ingestion

- Aigu (immédiat)**
- Peut provoquer des maux de tête, de la somnolence et une perte de conscience.
- Chronique (différé)**
- Aucune donnée disponible

### Autre

- Chronique (différé)**
- Une exposition répétée à l'argent peut provoquer une argyrie/argyrose, une décoloration gris-bleu des yeux, du nez, de la gorge, de la peau et des organes internes.

## 11.2 Autres informations

- Le chauffage au-dessus du point de fusion provoque la libération d'oxydes métalliques, ce qui peut entraîner la fièvre des fondeurs, maladie de type grippal. Les symptômes comprennent des maux de tête, un goût métallique dans la bouche, la toux, la soif, une irritation de la gorge, un essoufflement, la fièvre, des sueurs et des douleurs dans les membres. Cette maladie n'est pas permanente et la récupération survient habituellement dans les 24 à 48 heures après le début de la crise.

### Clef aux abréviations

LD = Dose létale

TC = Concentration toxiques

TD = Dose toxique

## Section 12 — Information écologique

### 12.1 Toxicité

Components	
Silver (35% TO 65%)	<p>7440-22-4</p> <p><b>Toxicité aquatique-Poisson:</b> 96 Hour(s) LC50 <i>Pimephales promelas (Tête-de-boule)</i> 0.00213 mg/L Comments: Influence des paramètres de qualité de l'eau sur la toxicité de l'argent : Résultats préliminaires 14 Day(s) NOEC <i>Oryzias latipes (Médaka japonais)</i> 0.05 mg/L Comments: Des nanoparticules d'argent provoquent un stress oxydatif et des changements histologiques chez le médaka (<i>Oryzias latipes</i>) après 14 jours d'exposition</p> <p><b>Toxicité aquatique-Crustacés:</b> 7 Day(s) NOEC Puce d'eau 0.0011 mg/L Comments: Les effets de l'argent sur les algues vertes et perspectives sur le transfert trophique 48 Hour(s) EC50 Puce d'eau 0.00024 mg/L Comments: Tests de toxicité métallique</p>

		<b>Toxicité aquatique-Les algues et les autres plantes aquatiques(s):</b> 96 Hour(s) EC50 <i>Chroomonas sp. (Cryptophyta)</i> 0.0014 mg/L Comments: Transport et effet de l'argent sur les systèmes marins et estuaires
n-Butyl acetate (10% TO 30%)	123-86-4	<b>Toxicité aquatique-Poisson:</b> 96 Hour(s) LC50 <i>Pimephales promelas (Tête-de-boule)</i> 18 mg/L Comments: Toxicités aiguës des produits chimiques organiques pour le tête-de-boule ( <i>Pimephales promelas</i> ), Vol. 1

- Toxique pour la vie aquatique avec des effets durables.

## 12.2 Persistance et dégradabilité

- Manque de données matérielles.

## 12.3 Potentiel bioaccumulatif

- Manque de données matérielles.

## 12.4 Mobilité dans le sol

- Manque de données matérielles.

## 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

- Aucune évaluation PBT ou vPvB n'a été réalisée.

## 12.6 Autres effets nocifs

- Aucune étude n'a été trouvée.

## Section 13 — Considérations de mise au rebut

### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

#### Déchets du produit

- Éliminer le contenu et/ou le conteneur conformément aux réglementations locales, régionales, nationales, et/ou internationales.

#### Conditionnement des déchets

- Éliminer le contenu et/ou le conteneur conformément aux réglementations locales, régionales, nationales, et/ou internationales.

## Section 14 — Informations de transport

	14.1 Numéro ONU	14.2 Nom d'expédition des Nations Unies	14.3 Classe(s) de danger pour le transport	14.4 Groupe d'emballage	14.5 Dangers pour l'environnement
DOT	UN1263	Matière apparentées aux peintures	3	III	ADD
IMO/IMDG	UN1263	Matière apparentées aux peintures	3	III	ADD
IATA/ICAO	UN1263	Matière apparentées aux peintures	3	III	ADD

#### 14.6 Précautions spéciales pour l'utilisateur

- Rien de précisé

#### 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

- Manque de données.

## Section 15 — Informations réglementaires

### 15.1 Réglementation relative à la sécurité, la santé et l'environnement/ législation spécifique à la substance ou au mélange

**Classifications de dangers** • Aiguë, Incendie  
**SARA**

Inventaire				
Composant	CAS	EU EINECS	TSCA	UE ELNICS
1-Methoxy-2-propanol acetate	108-65-6	Oui	Oui	Non
n-Butyl acetate	123-86-4	Oui	Oui	Non
Silver	7440-22-4	Oui	Oui	Non

**États-Unis**
**Travail**
**É.-U. - OSHA - Gestion de la sécurité des procédés - Produits chimiques à très haute dangerosité**

• n-Butyl acetate	123-86-4	Non énuméré
• Silver	7440-22-4	Non énuméré
• 1-Methoxy-2-propanol acetate	108-65-6	Non énuméré

**É.-U. - OSHA - Produits chimiques spécifiquement réglementés**

• n-Butyl acetate	123-86-4	Non énuméré
• Silver	7440-22-4	Non énuméré
• 1-Methoxy-2-propanol acetate	108-65-6	Non énuméré

**Environnement**
**É.-U. - CAA (Clean Air Act) - 1990 Polluants atmosphériques dangereux**

• n-Butyl acetate	123-86-4	Non énuméré
• Silver	7440-22-4	Non énuméré
• 1-Methoxy-2-propanol acetate	108-65-6	Non énuméré

**É.-U. - CERCLA/SARA - Substances dangereuses et leurs quantités à déclarer**

• n-Butyl acetate	123-86-4	5000 lb final RQ (listed under Butyl acetate); 2270 kg final RQ (listed under Butyl acetate) 1000 lb final RQ (no reporting of releases of this hazardous substance is required if the diameter of the pieces of the solid metal released is >100 µm); 454 kg final RQ (no reporting of releases of this hazardous substance is required if the diameter of the pieces of the solid metal released is >100 µm)
• Silver	7440-22-4	
• 1-Methoxy-2-propanol acetate	108-65-6	Non énuméré

**É.-U. - CERCLA/SARA - Radionucléides et leurs quantités à déclarer**

• n-Butyl acetate	123-86-4	Non énuméré
• Silver	7440-22-4	Non énuméré
• 1-Methoxy-2-propanol acetate	108-65-6	Non énuméré

**É.-U. - CERCLA/SARA - Section 302 Substances extrêmement dangereuses QR EPCRA**

• n-Butyl acetate	123-86-4	Non énuméré
• Silver	7440-22-4	Non énuméré
• 1-Methoxy-2-propanol acetate	108-65-6	Non énuméré

**É.-U. - CERCLA/SARA - Section 302 Substances extrêmement dangereuses TPQ**

• n-Butyl acetate	123-86-4	Non énuméré
• Silver	7440-22-4	Non énuméré
• 1-Methoxy-2-propanol acetate	108-65-6	Non énuméré

**É.-U. - CERCLA/SARA - Section 313 - Rapports sur les émissions**

• n-Butyl acetate	123-86-4	Non énuméré
• Silver	7440-22-4	1.0 % de minimis concentration
• 1-Methoxy-2-propanol acetate	108-65-6	Non énuméré

**É.-U. - CERCLA/SARA - Section 313 - Liste des produits chimiques PBT**

• n-Butyl acetate	123-86-4	Non énuméré
• Silver	7440-22-4	Non énuméré
• 1-Methoxy-2-propanol acetate	108-65-6	Non énuméré

**Etats-Unis - Californie****Environnement****É.-U. - Californie - Proposition 65 - Liste des substances cancérigènes**

• n-Butyl acetate	123-86-4	Non énuméré
• Silver	7440-22-4	Non énuméré
• 1-Methoxy-2-propanol acetate	108-65-6	Non énuméré

**É.-U. - Californie - Proposition 65 - Toxicité pour le développement**

• n-Butyl acetate	123-86-4	Non énuméré
• Silver	7440-22-4	Non énuméré
• 1-Methoxy-2-propanol acetate	108-65-6	Non énuméré

**É.-U. - Californie - Proposition 65 - Doses maximales admissibles (MADL)**

• n-Butyl acetate	123-86-4	Non énuméré
• Silver	7440-22-4	Non énuméré
• 1-Methoxy-2-propanol acetate	108-65-6	Non énuméré

**É.-U. - Californie - Proposition 65 - Niveaux de risque non significatifs (NSRL)**

• n-Butyl acetate	123-86-4	Non énuméré
• Silver	7440-22-4	Non énuméré
• 1-Methoxy-2-propanol acetate	108-65-6	Non énuméré

**É.-U. - Californie - Proposition 65 - Toxicité pour la reproduction - Femme**

• n-Butyl acetate	123-86-4	Non énuméré
• Silver	7440-22-4	Non énuméré
• 1-Methoxy-2-propanol acetate	108-65-6	Non énuméré

**É.-U. - Californie - Proposition 65 - Toxicité pour la reproduction - Homme**

• n-Butyl acetate	123-86-4	Non énuméré
• Silver	7440-22-4	Non énuméré
• 1-Methoxy-2-propanol acetate	108-65-6	Non énuméré

**15.2 Évaluation de sécurité chimique**

- Aucune évaluation de sécurité chimique n'a été effectuée.

**Section 16 — Autres informations****Date de révision**

- 09/January/2017

**Date de préparation**

- 15/March/2016

**Déclaration de non-responsabilité**

- Attention ! Ne pas utiliser de substances ou produits SPI Supplies dans des applications impliquant une implantation dans le corps humain ; un contact direct ou indirect avec la voie sanguine ; un contact avec les os, les tissus, le liquide tissulaire ou le sang ; ou un contact prolongé avec les muqueuses. Les produits fournis par SPI Supplies ne sont pas conçus ou fabriqués pour être utilisés dans le cadre d'une implantation dans le corps humain ni pour être en contact avec les tissus ou liquides corporels internes. SPI Supplies ne fournira aux clients qui fabriquent des dispositifs pour de telles applications aucun avis, aucune certification, ni aucune information nécessaire pour un tel usage d'appareil médical comme requis par la réglementation américaine de la FDA (Food and Drug Administration) ni par tout autre règlement. SPI Supplies et Structure Probe, Inc. ne font aucune déclaration, aucune promesse ni garantie explicite ou implicite concernant l'aptitude de ces produits à être utilisés dans le cadre d'une implantation dans le corps humain ou en cas de contact avec les tissus ou liquides corporels internes. Les informations et les recommandations énoncées ci-dessus proviennent de sources considérées comme exactes à la date des présentes. Toutefois, SPI Supplies et Structure Probe, Inc. ne font aucune garantie quant à l'exactitude des informations ou à l'adéquation des recommandations fournies, et déclinent toute responsabilité envers tous les utilisateurs de celles-ci. Les informations contenues dans cette fiche ne constituent pas une évaluation de risques et ne doivent pas être utilisées à la place de la propre évaluation de l'utilisateur sur les risques du lieu de travail, comme requis par d'autres réglementations sur la santé et la sécurité. Prendre connaissance de la politique de Structure Probe, Inc. en matière de droit d'auteur. Structure Probe, Inc. accorde une licence non exclusive pour faire des copies illimitées de cette fiche de sécurité pour un usage interne uniquement. De toute évidence, ces informations portent uniquement sur le produit lorsqu'il est acheté auprès de SPI Supplies. Un produit provenant d'autres sources, avec d'autres ingrédients ou d'autres niveaux d'impuretés, peut avoir des propriétés sensiblement différentes.

**Clef aux abréviations**

NDA = Aucune donnée disponible